

puis, à Washington, les 7 et 8 octobre, j'ai assisté à une réunion du comité mixte canado-américain du commerce et des affaires économiques. Nous avons étudié un certain nombre de nos problèmes communs de commerce et cet échange d'opinions s'est révélé utile. Plus tard en octobre, j'ai assisté à des réunions de la douzième session des pays membres de la GATT, à Genève. En novembre 1957, 50 hommes d'affaires en vue du Canada se sont rendus en mission commerciale au Royaume-Uni, à la demande du gouvernement canadien. Tout dernièrement, j'ai pris part aux cérémonies d'inauguration de la Fédération des Antilles anglaises. Ce voyage m'a donné l'occasion de m'entretenir d'un certain nombre de questions de commerce avec les personnes intéressées de la nouvelle fédération.

Nos voyages commerciaux à l'étranger ont eu leur réciproque au Canada et nous avons reçu un nombre toujours plus grand de personnalités officielles et d'hommes d'affaires d'autres pays venus examiner les possibilités d'accroître le commerce. Au premier plan de ces visiteurs, il y a eu la mission commerciale britannique qui est arrivée au Canada le 24 avril, sous la direction distinguée de sir William Rootes, et qui a passé un mois à visiter le pays d'un bout à l'autre. Nous croyons bien que ces différents voyages commerciaux de Canadiens à l'étranger et d'étrangers au Canada ne peuvent que susciter un climat favorable à l'expansion du commerce canadien.

Monsieur le président, voilà qui termine le résumé des affaires intéressant le ministère du Commerce. J'ai tâché d'exposer la ligne de conduite du gouvernement, nos relations commerciales avec divers pays, en commentant certain sujet, notamment les moyens d'encourager le commerce. Le commerce d'exportation est un des principaux éléments de toute l'économie du Canada et le ministère du Commerce existe pour le favoriser.

**M. McIlraith:** Monsieur le président, j'aimerais que mes premiers mots soient des paroles de félicitation à l'honorable ministre du Commerce qui a enfin donné à la Chambre une idée assez complète de l'attitude du gouvernement et de sa politique en matière de commerce. Je suis de ceux qui reprochent vivement au gouvernement de n'avoir pas fait de déclaration de principe en ce domaine si important que le ministre lui-même estime vital pour le Canada, depuis qu'il a pris le pouvoir le 21 juin 1957. Cette omission n'était pas le bon moyen de traiter les affaires publiques chez nous, surtout si l'on songe au caractère vital du commerce

[L'hon. M. Churchill.]

pour le Canada et à l'effet direct et immédiat qu'il a sur l'emploi. J'étais donc particulièrement heureux aujourd'hui d'entendre le ministre nous faire enfin, je le répète, une déclaration assez complète là-dessus.

Le ministre a parlé de maints aspects du commerce. A dire le vrai, je crois qu'il s'est un peu excusé en commençant de la longueur de ses observations. Il n'avait pas à s'excuser de la longueur de son discours sur un sujet aussi important. Nous attendions cette déclaration depuis 13 mois et nous nous en réjouissons. Le ministre a droit à des éloges pour nous l'avoir enfin présentée.

Le commerce est un vaste domaine et, en faisant un exposé à l'occasion du premier crédit du ministère, il arrive qu'on se laisse entraîner à dire des généralités qu'on ne voudrait pas souvent se permettre. Hier soir j'ai examiné avec intérêt ce que l'on avait fait l'année dernière à ce sujet. On a bien présenté les crédits du ministère mais il n'y a eu qu'un bref débat lors de l'étude du premier crédit. On n'a plus rien fait à cet égard avant la dissolution de la Chambre et les députés n'ont donc malheureusement pas eu l'occasion d'examiner la question.

Dans son bref exposé, le ministre n'a traité le sujet du commerce que pour mentionner en passant l'excellent service de commerce extérieur dont dispose le Canada. C'est avec le plus grand plaisir que je me joins à lui pour féliciter le service du commerce extérieur de notre pays. J'estime, en effet, que ce service fait un travail magnifique pour le Canada. On n'a qu'à s'occuper de questions commerciales ou à assister à des conférences sur les échanges ou les finances avec d'autres gouvernements pour apprécier à sa juste valeur la haute compétence du service du commerce extérieur du Canada. J'espère que durant son mandat le ministre appuiera ce service de délégués commerciaux et continuera de le traiter de façon à lui permettre de garder le rang éminent qu'il occupe dans notre service public.

En parcourant ces chiffres, on constate avec intérêt l'expansion d'après-guerre de notre commerce. En 1946, nos importations s'établissaient à quelque 1,927 millions, et nos exportations à 2,339 millions, soit un volume global de commerce atteignant 4,266 millions. En 1956, le commerce avait augmenté au point que les chiffres afférents à cette année-là se répartissaient ainsi: importations, \$5,711,700,000; exportations, \$4,862,900,000, soit un volume global de commerce atteignant \$10,574,600,000. Cette expansion énorme nous a placés au quatrième rang parmi les pays commerçants du monde.

Le ministre le reconnaîtra je pense, quand il a assumé ce portefeuille notre commerce